



Compte rendu de L'Assemblée Générale Ordinaire du 15 Février 2020

Maison Départementale des Comités sportifs
62 bis boulevard Charles de Gaulle
91540 Mennecy

N/réf : FD/YM 15022020

Ouverture de séance à 9h15

Membres du Comité directeur présents :

M. Francis DALLÉRAC	Président comité départemental de l'Essonne
M. Yves MERCIER	Secrétaire Général
Me Evelynne LAGAUCHE	Trésorière Générale
Me. Christine DEGROUVE	Vice-présidente
Me Sylvie DONA	Membre
M. Stéphane MEDER	Membre
M. Mohand NOURAOUI	Membre
M. Jean Pierre PERNES	Membre
M. Jacques VIEILLARD	Secrétaire Adjoint

Membres du Comité directeur excusés :

M. Philippe MONTOYA	président honneur
M. Noel CATHIER	Membre
M. Marc CHAPUIS	Membre
Me Nadège CHEROT	Membre
M. Antonio DI FRANCESCO	Membre
M. Laurent LARIVIERE	Membre
M. Joël LÉCINA	Membre
M. Steeve MICHEL	Membre
M. Gérard MOISE	Trésorier Adjoint
M. Sébastien TAILLARD	Membre

Invités :

Me Evelyne BENDELAC	Responsable du CORG
M. NEEL	Expert-comptable
M. Jean Sylvain RENAUD	Conseiller technique du département
M. Jean Pierre RICARDEAU	Responsable école des cadres
Me Marie Françoise BARDREAU	Contrôleur aux comptes
Me Françoise RENAY	Contrôleur aux comptes

Invités excusés

M. Francis DIDIER	Président de la FFKDA
M. Philippe BOULAY	Président de la région Ile de France
Me Sophie RIGAULT	Conseil départemental
M. Anthony PIEL	Conseil départemental
M. Dominique LEBAILLY	DDCS
M. Didier PETIT	Directeur agence crédit mutuel
M. Henri LAGAUCHE	Disciplines Associées
M. Guillaume SOUMENAT	Responsable arbitrage

Clubs présents :

27 clubs à jour de leur cotisation et actifs au niveau des licences F.F.K.D.A. 2019/2020
Représentant 74 voix.

Ordre du jour :

- Allocution d'ouverture du Président
- Adoption du procès verbal de l'assemblée du 16 février 2019
- Rapport moral du Président
- Rapport d'activités du secrétaire général sur la gestion du comité directeur
- Présentation du compte de résultat et bilan financier 2019
- Présentation et adoption budget prévisionnel 2020
- Rapport du Conseiller Technique du département
- Point sur la saison
- Tournoi Qualificatif Olympique
- Paiement en ligne
- Questions
- Informations diverses

Résolution 1 :

Le président Francis DALLÉRAC prend la parole, salue l'assistance, remercie les invités de leur présence et excuse les personnes invitées qui n'ont pu se libérer.

Résolution N° 2 :

Adoption du procès verbal de l'assemblée générale ordinaire du 16 février 2019.
Les présidents de club avaient reçu le procès verbal de cette assemblée. Le secrétaire demande si la lecture du procès verbal de cette assemblée générale est nécessaire. Pas besoin ; Pas de remarque particulière.

Vote contre : 0
Abstention : 0
Pour : 74 voix

L'assemblée générale, après avoir délibéré, adopte à **l'unanimité** le procès verbal de l'assemblée générale ordinaire du 16 février 2019.

Résolution N° 3 :

Lecture par Francis DALLÉRAC de son rapport moral de président pour la saison 2018/2019 :

Avec 7621 licenciés dans 135 Clubs en 2019, on peut constater un léger recul de 180 licenciés. La baisse des licenciés est principalement due aux clubs des Disciplines Associées qui n'arrivent toujours pas à entrer dans une structure fédérale, les clubs de karaté sont eux moins touchés par cette baisse. Depuis septembre 2019 on note une légère progression en nombre de licenciés.

Nous approchons à grand pas des J.O. 2020 à Tokyo, le parcours de qualification de nos athlètes essonniers est difficile et nous espérons qu'ils réussiront cette dernière étape, pour être présent à ce grand rendez-vous !

Rendez-vous les 8/9/10 mai à Paris Bercy à l'Accor Hotels Arena pour le TQO (tournoi qualificatif olympique) ou l'on espère avoir des essonniers sélectionnés pour ce tournoi, qui leur donnerait une dernière chance de participer aux JO.

La mauvaise nouvelle est la proposition du CNOSF de ne pas mettre le KARATE aux JO de Paris en 2024.

Le conseil départemental de l'Essonne nous a soutenus comme en 2018 par des aides financières en augmentation.

Le CNDS a revu leurs aides en nous allouant la somme de 12000 euros en 2019, plus une reconduction 3750 € du PSE sur 4 années supplémentaires. Les demandes du CNDS pour 2020 se feront en ligne comme les autres années mais ce sera la fédération qui fera l'arbitrage pour la répartition. La volonté du président de la fédération F. DIDIER est que cette répartition soit de 50% pour les clubs et 50% pour les comités départementaux. L'agence du sport a été mise en place, c'est elle qui versera directement ces subventions.

Nous sommes toujours à la recherche d'autres financements, mécénat, sponsoring etc.

Encore une saison bien remplie et pleine de satisfactions. Satisfaction sportive avec beaucoup de résultats au niveau national et international : le Rapport du Conseiller Technique Départemental, Jean Sylvain Renaud, vous détaillera tout cela.

Satisfaction au sein du comité, nous continuons à structurer et intégrer des jeunes et moins jeunes pour continuer notre action vers les clubs et les licenciés. La commission sport santé et handicap fonctionne très bien. La commission jeunes se remet progressivement en place.

Nous sommes toujours dans la recherche d'améliorations dans tous les domaines, d'organisation, d'écoute, consolidons nos acquis et restons vigilant pour garder cette belle dynamique. Le nombre d'arbitres départementaux et nationaux sont en constante progression en Essonne. Mais on notera la difficulté d'avoir le nombre d'arbitres sur nos compétitions car les calendriers se chevauchent entre DEP, REG, et NATIONAL !!!

L'école de formation a bien fonctionné en 2019 DAF et AFA, le DIF redémarre avec 25 candidats sur 2019/2020.

Les passages de grades se déroulent dans le respect des règles de la CSDGE.

Je tiens particulièrement à remercier tous les bénévoles, les sponsors, les instances fédérales, le conseil départemental, la DDCS, les municipalités qui mettent à disposition gracieusement les gymnases, sans oublier les présidents de club, les professeurs, les arbitres, les responsables des commissions, et mes collègues du bureau et les membres du comité directeur.

Merci de votre attention

Suite à la lecture de ce rapport, nous passons au vote :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 74 voix

L'assemblée générale adopte à **l'unanimité** le rapport moral du président pour la saison 2018/2019.

Résolution N° 4 :

Lecture du rapport d'activités du secrétaire général sur la gestion du comité directeur.

*Mesdames et Messieurs les Présidents de clubs,
Chers amis,*

Conformément à nos statuts, j'ai l'honneur de vous exposer le rapport d'activités de notre comité pour la saison écoulée.

Le bureau exécutif n'a pas eu de réunion spécifique mais de nombreuses communications téléphoniques pour traiter des problèmes urgents et surtout traiter un réquisitoire sur notre gestion du département.

Le conseil d'administration s'est réuni quant à lui à quatre reprises. L'ordre du jour de chaque réunion était composé d'une dizaine de points.

L'activité durant cette saison a été dense et les débats fertiles et animés.

Tout d'abord le nombre de licenciés se maintient à un bon niveau ; l'évolution du nombre de licences avec les finances sont deux éléments qui retiennent notre attention régulièrement dans les réunions du comité.

Suivi des commissions :

Le comité a mis en place plusieurs commissions qui travaillent en coordination avec les membres du comité et les évolutions des rapports sont étudiées par le conseil d'administration. Ces commissions travaillent en adéquation avec nos lignes directrices et font un travail remarquable.

Voici quelques actions menées au cours de la saison :

Tout d'abord, je tenais à vous signaler que notre président Francis Dallérac a été nommé trésorier de la fédération en mars 2019. Mission très importante et qui démontre que notre gestion est appréciée sans altérer le bon fonctionnement de notre département.

Suivi financier et du budget à chaque réunion du comité directeur et création d'une commission financière qui se réunit régulièrement et contrôle les grosses dépenses.

Préparation des jeunes athlètes du département par des stages dirigés par les entraîneurs du département. Ensuite quelques jeunes vont s'aguerrir lors d'opens à l'étranger. Nous avons décidé d'aider financièrement les clubs, qui feront une demande de remboursement sur ces déplacements.

Notons les très bons résultats de nos représentants dans les différentes compétitions régionales, fédérales ou internationales. Les athlètes ayant fait un podium national ont été mis à l'honneur lors de notre réunion de début de saison. Félicitations à nos jeunes représentants qui se comportent très bien lors des championnats européens ou mondiaux. A noter que nous avons désormais 33 athlètes classés Sportifs haut niveau

Nous avons reçu 7 projets innovants et les clubs ont reçu une aide pour le développement de leur projet.

L'arbitrage se porte bien et les compétitions ne souffrent d'aucune contestation sur les décisions prises, ce qui dénote le très bon travail fait par cette commission menée par G. Soumenat. Il faut souligner que beaucoup de jeunes viennent à l'arbitrage et cela montre un enthousiasme et une bonne ambiance au sein de cette unité.

Nous avons mis en place le paiement en ligne pour les inscriptions et après quelques vicissitudes sur la première compétition, nous sommes désormais en rythme de croisière avec cette procédure qui facilite la gestion des inscriptions dans notre département.

De nombreux stages toutes disciplines sont organisés dans l'Essonne, nous nous en félicitons cela démontre une envie de progresser.

Des stages ont été faits pour traiter le handicap mental et le physique ; des démonstrations ont été réalisées lors de compétitions jeunes afin de sensibiliser le public. Nous avons proposé un stage de premiers secours et un autre sur les traumatismes liés aux sports de combat.

Les disciplines associées fonctionnent bien et une commission spécifique gère les activités.

Je rappelle également que le certificat médical est valable un an date à date et que nous le demandons à chaque compétition. La présentation du certificat médical sur téléphone n'est plus recevable.

Le calendrier de la saison fut difficile à établir vu la densité des compétitions fédérales et régionales postées en amont avec les échéances internationales comme le TQO et les jeux

olympiques. Pour le TQO, le comité a participé financièrement à l'achat des billets à hauteur de 50% du prix.

Pour faciliter la communication nous avons toujours notre site internet avec les informations utiles et nécessaires et nous avons notre page facebook pour la diffusion plus large des informations. Nous faisons des réunions d'informations très utiles pour diffuser les nouvelles règles et décisions prises soit par le comité, soit le département ou par les instances fédérales.

J'espère vous avoir démontré que notre comité est actif et respectueux de sa mission de service public et que nous remplissons nos objectifs.

Ces objectifs et le perfectionnement de notre gestion ne seraient pas possibles sans l'implication et le dévouement de tous les passionnés que vous êtes.

Le comité tient à vous remercier de votre confiance

N'oubliez pas que les membres du comité directeur sont toujours présents et disponibles si besoin. Vous pouvez les contacter soit par téléphone, soit par mail, ils sont toujours à votre écoute et toujours prêts pour vous aider.

Je vous remercie de votre attention

Résolution N°5 :

La trésorière, Mme Evelyne LAGAUCHE, assistée par Monsieur Neel, expert comptable, font lecture des résultats financiers (compte de résultats, bilan 2019) arrêté au 31 décembre 2019.

Ils donnent ensuite les explications nécessaires sur les différents postes.

Pas de question sur ces résultats, l'assemblée passe au vote pour le compte de résultats :

Vote : contre : 0

Abstention : 0

Pour : 74 voix

L'assemblée générale, après avoir délibéré, approuve à **l'unanimité** le compte de résultats arrêté au 31 décembre 2019.

L'assemblée passe au vote pour le bilan financier :

Vote : contre : 0

Abstention : 0

Pour : 74voix

L'assemblée générale, après avoir délibéré, approuve à **l'unanimité** le bilan financier arrêté au 31 décembre 2019

Me Renay contrôleur aux comptes prend la parole pour informer les présents qu'elle s'est rendue dans au bureau de l'expert comptable accompagnée de Me Bardreau pour examiner les

comptes et qu'aucune déviation n'a été détectée. Elles ont pris connaissance des dépenses et des recettes elles ont demandé des numéros de factures qui leur ont été présentées, après vérification toutes étaient parfaitement correctes donc aucune anomalie constatée, tout est en règle.

Résolution N°6 :

Mme Evelyne LAGAUCHE fait lecture du budget prévisionnel pour la saison 2020. Elle reprend tous les postes ressources et emplois, donne les détails suffisants pour la compréhension. Elle insiste sur le fait de valoriser le bénévolat (présence de personnes aux diverses manifestations, prêt de salles, etc.) point qui apparaît sur le budget prévisionnel et non négligeable.

Elle annonce l'arrêt des projets innovants qui ont dévié par rapport au début et signale que ce poste est remplacé par soutien quartiers défavorisés.

Pas de question sur le budget prévisionnel, l'assemblée passe au vote :

Vote : Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 74 voix

L'assemblée générale, après avoir délibéré, approuve le budget prévisionnel pour la saison 2020.

Résolution N°7 :

Le rapport sur les activités sportives élaboré par Jean Sylvain Renaud, CDT du département :

Mesdames, Messieurs les présidents et représentants des clubs,

Pour débiter, je me permets de vous rappeler les personnes constituant l'équipe Technique départementale : - Moi-même, Directeur technique Départemental

- Evelyne BENDELAC, Responsable des Grades

- Guillaume SOUMENAT, Responsable de l'arbitrage

Toutefois, concernant l'IDF, et compte tenu de nos prérogatives, l'équipe départementale est complétée par :

- Jean Pierre RICARDEAU, Responsable de l'école Départementale de Formation

- Adrien GAUTIER, Jérémie MARUANI, Larry DONA et Kewin NGOAN, Entraîneurs Départementaux

À l'exception d'Evelyne BENDELAC, Responsable des Grades, nommée par la CSDGE (Commission Spécialisée des Dans et Grades Équivalents), l'équipe Technique Départementale est placée sous l'autorité du DTD lui-même placé sous l'autorité de Dominique CHARRE, Directeur Technique National

Mon rôle est de mettre en place la politique sportive, technique et de développements proposé par la direction technique nationale de la fédération

Quels sont les rôles et missions du DTD :

Développer chaque année le calendrier des compétitions et/ou animations attractives pour les jeunes pratiquants. Quelques exemples d'animations innovantes :

- ✓ Open Kata PBM*
- ✓ Master Kata PBMC*
- ✓ Master Combat PB*
- ✓ Sport en Famille Challenge Berger Poussins Multistyle Kata/Combat*
- ✓ Dans le Cadre de la Commission Sport santé et Handicap, mise en place d'ateliers de sensibilisation au Handicap lors des Coupe Elite/Honneur Pupilles/Benjamins. Toutefois quelques bémols :*
 - ✓ Faute de participants en 2019, la « Coupe Saliou », réservée aux Vétérans, a été supprimée pour 2020 (c'est aussi aux clubs de participer à ce type de manifestation pour les pérenniser)*
 - ✓ Durant les années précédentes, des compétitions de karaté contact ont été organisées, vu le peu de participants, nous avons arrêté ces compétitions. Malgré tout en partenariat avec la Ligue IDF, durant la saison 2018/2019, un Championnat Régional IDF Karaté Light et Contact a été organisé à Mennecy.*

Autres missions

2. Valoriser les initiatives et accompagner la structuration des Clubs

- ✓ Une multitude de stages sont proposés tout au long de la saison par différents clubs de l'Essonne ouverts à tous les licencié(e)s essonniens et hors essonniens, notre objectif est d'en faire la promotion à travers notre communication (site internet, mail et facebook !!!)*
- ✓ Il va de soi que c'est au club de faire la promotion de ces stages et d'envoyer leurs élèves pour y participer. Si votre club désire organiser des stages, nous en ferons la publicité en diffusant la circulaire élaborée par vos soins.*
- ✓ Nous vous rappelons qu'une commission existe depuis plusieurs années, et que le responsable Stéphane MEDER propose régulièrement des Stages ayant pour thème le Karaté Défense*
- ✓ Libre à tout club de pratiquer le Karaté et les disciplines associées comme il le souhaite : pratique Traditionnelle ou sportive*

3. Assister le Président du Comité Départemental dans ses relations avec les interlocuteurs institutionnels (DDCS, CDOS, instances sportives du Conseil Départemental de l'Essonne).

4. Organiser les compétitions sportives s'adressant à tous les publics. Statistiquement, Les compétitions enfants concernent 10% de nos licenciés mais restent pour nos institutions la vitrine de notre Comité et de votre Association.

5. Il assiste aux examens de grades

- Concernant l'augmentation du nombre de licenciés

Compte tenu de la diversité des pratiques que propose notre fédération avec les disciplines associées, Un des moyens pour augmenter le nombre de licenciés, pour chaque association, est le développement d'une pratique attractive et adaptée à son public.

L'augmentation du nombre de licenciés dans les clubs est une réalité en voici quelques exemples de progression depuis une douzaine d'années :

- Karaté Club Athis Mons de 87 à 180 licenciés*
- ES Massy : 136 à 261 licenciés*
- Saint Michel Sports : 139 à 208 licenciés*
- SKB Épinay sous Sénart : 108 à 151 licenciés :*
- Karaté club Épinay sur Orge : 85 à 233 licenciés*
- Club Sportif de Brétigny sur Orge : 54 à 123 licenciés*
- Karaté Club Multi Disciplines de Maisse : 34 à 95 licenciés*
- Morsang Karaté Shotokan (Club créé en 2012) : 4 à 128 licenciés*
- Dragon de Brétigny - club Wushu créé en 2009 : 18 à 137 licenciés*

Remarque : Notons dans cet intervalle que certains clubs ont changé de professeur

Le Karaté est effectivement peu médiatisé dans le sens où l'on désigne la publicité faite autour du Karaté mais malheureusement c'est également le cas pour la majorité des autres sports à l'exception de certains sports collectifs, Sur le plan National : Pour la saison 2018/2019, avec 244 443 licencié(e)s, la FFK se situe à la 12ème place des Fédérations Olympiques et à la 8ème place des Fédérations de sport individuel.

Sur le plan départemental, nous constatons qu'en 12 ans, nous sommes passés de 5174 à 7600 licencié(e)s. Ce qui démontre une bonne dynamique dans les clubs.

Pour conclure, je terminerais par un de mes sujets préférés : L'accès au haut niveau des Jeunes :

Concernant l'appellation "objectif 2020/2024", cela ne concerne pas un objectif Olympique, mais correspond à une politique sportive décidée par le CDK91 depuis maintenant plus de 10 ans et mise en place en totale adéquation avec la politique du Conseil départemental, je cite "Aide aux projets spécifiques : La compétition - l'accès au haut-niveau des jeunes".

À titre d'information, Le Conseil Départemental de l'Essonne nous demande actuellement d'intervenir lors d'une réunion avec tous les autres comités sportifs du département pour leur expliquer comment nous avons en 10 ans réussi à développer notre discipline avec les résultats que vous connaissez.

Auparavant, seuls 2 clubs représentaient majoritairement l'Essonne aux championnats de France : L'animation Grigny 2 en combat et le SKB Épinay sous Sénart avec 6 Sportifs de Haut Niveau et seulement le SKB Épinay sous Sénart présent au niveau international. Désormais, le département compte 33 Sportifs de Haut Niveau représentant 6 clubs Essonnais, Plus de 100 compétiteurs représentant 20 clubs sont sélectionnés au sein des Collectifs Kata et Combat de l'Essonne, 9 jeunes représentant 3 clubs ont représenté l'Essonne au dernier championnat du Monde des Jeunes, 10 jeunes représentant 4 clubs viennent de représenter l'Essonne au dernier Championnat d'Europe. Par ailleurs nous vous

informons que selon les critères établis par le Conseil Départemental de l'Essonne : Le SKB Épinay sous Sénart et l'AS Evry sont désormais classés en tant que Club de Haut Niveau 1 et Saint Michel Sports est classé en tant que Club de Haut Niveau 2.

Pour info en 2020 auront lieu les JOJ (Jeux Olympiques de la Jeunesse) auxquels participeront le Karaté (Génération 2005/2006) et le Kung Fu : nous avons bien l'intention d'avoir des représentants essonniers.

J'en terminerai bien sûr par féliciter notre nouveau champion d'Europe Franck NGOAN

Je vous remercie pour votre attention

Résolution N°8 :

Le point sur la saison est mentionné dans le diaporama avec l'énoncé des résultats des compétitions dans les rencontres internationales. Un schéma montre l'évolution du nombre de licenciés depuis 10 ans ainsi que le nombre de pratiquants par discipline et le pourcentage de femmes licenciées.

Chaque responsable de commissions intervient pour commenter les chartes concernant son activité.

Une question cependant est posée sur le passage de grades pour le karaté défense : étant donné qu'aucun club n'est référencé en karaté défense il n'est pas prévu de passage de grades.

Toutefois si des candidats sont orientés dans cette voie, l'examen se passe dans la zone nord soit très certainement à Paris.

Résolution N°9 :

Le Tournoi Qualificatif Olympique est planifié du 8 au 10 mai 2020 à l'hôtel Aréna de Paris Bercy. Le comité directeur a acheté deux cents billets pour cette manifestation.

Certains clubs nous ont commandé des places et le comité a participé à hauteur de 50% sur le prix des billets. Ce jour, les places ont été distribuées aux clubs intéressés.

Résolution N°10 :

Le paiement en ligne pour les compétitions est désormais effectif dans notre département depuis le début de saison. Tous les paiements sont faits avant la date de clôture des inscriptions et cette situation nous facilite la gestion des contrôles et de la compétition.

Résolution N°11 :

Le comité départemental n'a reçu aucune question importante avant l'assemblée générale.

Résolution N°12 :

Différentes informations sont fournies :

1° Nous envisageons de proposer un stage traditionnel avec 2 experts japonais appartenant à la JKA. Cette manifestation se déroulerait sur Paris et serait ouverte à tous les licenciés de la France et de l'étranger. J. Vieillard et D. Deschaume sont pressentis pour l'organisation de cet évènement.

2° les blazers d'arbitrage ne sont pas adaptés pour les féminines. Existe-t-il un magasin qui propose des blazers taillés pour les femmes ? La fédération pourrait elle voir ce point ?

3° Rappel : notre assemblée générale électorale est prévue le 12 juin 2020 à 18h.

4° Suggestion de reconduire les podiums de l'Essonne ? Voir les modalités et trouver un gymnase

Fin de séance à 11 heures 40

Yves MERCIER
Secrétaire Général



Francis DALLERAC
Président

